

10. octobre 1870

(*Circulaire à MM. les Curés.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,  
10 Octobre 1870.

MONSIEUR LE CURÉ,

L'Hospice de la Charité de cette ville a trouvé, dans la confection des hosties, depuis le commencement de son existence, une de ses principales ressources pour le soutien des œuvres qui lui sont confiées. Mais Monseigneur l'Archevêque a appris avec chagrin que, sous ce rapport, il n'a pas reçu, dans ces derniers temps, le même encouragement que par le passé. Cependant les besoins de cette institution se multiplient, et les bonnes religieuses qui la dirigent ont besoin plus que jamais que leur charité soit secondée. Vous ferez donc beaucoup de plaisir à notre vénérable Archevêque, et vous ferez en même temps une bonne œuvre, en faisant prendre à l'hospice les hosties dont vous avez besoin pour votre église. Il est à désirer que les industries exercées par nos communautés pauvres soient encouragées de préférence, surtout par le clergé et les fabriques.

L'invitation que je fais plus haut, quant aux hosties, ne regarde pas les paroisses ou missions du district de Chicoutimi, ni celles qui avoisinent la Rivière-du-Loup, où l'on pourra se pourvoir comme à l'ordinaire.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. F. CAZEAU, V. G.

*Mgr l'Archevêque vient de mourir 5 heures  
22 minutes, jeudi 13 octobre 1870.*